

« Quelle sera ma rente lorsque je prendrai ma retraite? » Même si la retraite peut vous sembler lointain, vous pouvez **calculer le montant de vos prestations** grâce à l'outil en ligne du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO). Plutôt que de vous lancer dans de longs calculs mathématiques, cet outil vous donnera l'heure juste en quelques clics. Il suffit de vous rendre au **www.otpp.com/fr/** puis de vous connecter en tant que membre sous *Ouvrir une session*. Pour obtenir le montant annuel et mensuel de vos rentes, cliquez ensuite sur *Calculateur de rentes* sous *Ma retraite*.

HabiloMédias est en train de développer un nouveau tutoriel interactif pour aider les élèves à **naviguer sur Internet en toute sécurité**. Pour donner un coup de main à l'organisme, le personnel enseignant de la maternelle à la 8^e est invité à prendre part à un court sondage de cinq minutes en ligne. Les données recueillies ne seront utilisées qu'à des fins non commerciales et éducationnelles : **https://www.surveymonkey.com/s/JVW99YB**.



61 millions d'enfants ne vont pas à l'école primaire. **Il faudrait 1,7 million d'enseignants** d'enseignants supplémentaires, dont un million en Afrique seulement, pour remédier à la situation. La campagne de l'Internationale de l'Éducation (IE) vous demande « d'aimer » la page Facebook au **www.facebook.com/educationinternational** ou de la suivre (en anglais) sur Twitter à **Eduinternational@eduint**. Pour faire du rêve une réalité.



Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens

Numéro 666

Le 7 juin 2013



Une association qui a su prendre la défense des femmes, lutter pour l'équité en matière d'emploi et obtenir des congés de maternité et d'autres avantages sociaux.

Bien plus qu'un syndicat depuis 75 ans

« Un jour, quand je serai grand, j'irai sur la lune et je parlerai français. »

Cette déclaration est celle d'un élève de 4^e année, il y a de ça plusieurs années. Toute simple, elle résonne encore. Si on y pense, nous ne sommes pas si loin du compte avec l'odyssée récente de l'astronaute Chris Hadfield et les nombreuses manifestations dans nos régions où l'on fête le plaisir de parler français. Cet élève – où qu'il se trouve aujourd'hui – verra possiblement son vœu exaucé.

Quand nos ancêtres, les Béchard, Quitillien, Lajeunesse, Gascon, Duchesne et compagnie ont fondé l'AEFO, à Ottawa, en 1939, à quoi rêvaient-ils? Qu'est-ce qu'ils auraient dit en se projetant 75 ans dans le futur? Avaient-ils idée qu'ils mettaient sur pied un groupe dont les ramifications dépasseraient de loin l'arbre syndical, et contribueraient à la stabilité de la société canadienne-française de l'Ontario? Une association qui a su prendre la défense des femmes, lutter pour l'équité en matière d'emploi et obtenir des congés de maternité et d'autres avantages sociaux. Une association qui s'est taillée une place de choix au sein de toutes les filiales et les associations communautaires de l'Ontario. Une association qui prend très au sérieux sa relève et qui représente des enseignantes et des enseignants et plus d'une vingtaine de professions et métiers associés à l'éducation et à la santé mentale d'enfants et de familles francophones.

Dans ce numéro

Assemblées annuelles	p. 2
Redéploiement des agentes et agents...	p. 3
Pratiques d'embauche du personnel suppléant	p. 4 et 5
Sondage de négociation	p. 7
QSMC : cellulaire en classe	p.8

L'AEFO fêtera en 2013-2014 son 75^e anniversaire de fondation. Pour se rappeler le chemin parcouru : dévoilement d'une nouvelle identité visuelle; lancement d'une exposition historique en ligne; capsules dans *En bref* et dans les médias sociaux. Nous fêterons raisonnablement, mais avec cœur, pour saluer nos réalisations collectives et surtout le fait que l'AEFO, c'est beaucoup plus qu'une instance syndicale. C'est un moteur culturel, social et communautaire qui cherche, plus que jamais, à jouer ces rôles.

L'exploration spatiale, c'est le présent et c'est l'avenir. La langue française, bien qu'ancrée dans le passé, c'est aussi l'avenir. Si on le veut. Nos ancêtres, fondateurs de l'AEFO le voulaient. Ils ont continué sans baisser les bras. Et nous voilà aujourd'hui.

Le président,

Carol Jolin

C'est l'été!

Dès le 24 juin, le bureau provincial sera ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h. L'horaire régulier reprendra à partir du 3 septembre 2013.

Bonnes vacances!

Assemblées annuelles

Pour clore l'année en beauté, voici le compte rendu des assemblées annuelles de trois unités.



Louis Pelletier, président désigné de l'unité AEFO-Centre psychosocial (203) en compagnie des membres élus au comité exécutif : Mélanie Grenon, France Éthier, Marie-Ève Vaillancourt, Josée Cadrin et Lucie Hurtubise.

AEFO-Centre psychosocial (203)

Près de 70 % des membres de l'unité ont assisté à l'assemblée annuelle le 23 mai dernier. À l'ordre du jour : le déploiement des agentes et des agents. La présidente, Diane Coudé, et Marc Lepage, vice-président de l'AEFO et représentant du comité exécutif provincial, ont apporté des clarifications au sujet de l'agente. Le comité de relations patronales-syndicales a été particulièrement actif cette année. En effet, l'employeur a révisé la politique sur les conflits d'intérêts et la concurrence. Le comité paritaire a également effectué la révision des descriptions de tâches de dix différents types d'emploi. La plupart des postes du comité exécutif ont été comblés par acclamation. Deux prix ont souligné la contribution remarquable de deux membres auprès de leurs pairs et ont été attribués à Lise Morisset et Valérie David-Landry. L'assemblée s'est terminée par une rencontre sociale qui proposait une dégustation de bières.



Les membres de l'AEFO-Centre psychosocial (203) dans une position d'écoute active!

AEFO-Claudiel enseignement (201)

Du nouveau cette année à l'unité 201: un des postes au comité exécutif sera maintenant réservé à une représentante ou un représentant du primaire. Autre changement, le poste de coprésidence est maintenant remplacé par une vice-présidence. Dès cet automne, Martine Schingh sera la présidente de l'unité et Martine Laframboise la vice-présidente. Plusieurs comités ont été actifs cette année, notamment le comité paritaire (AEFO et direction du Lycée) qui évalue les dossiers des nouvelles employées et des nouveaux employés pour les placer sur la grille salariale. En effet, les enseignantes et les enseignants du Lycée peuvent détenir un diplôme de l'Ontario, du Québec, ou même de France. Le comité consultatif d'embauche, qui examine et donne son avis à la direction sur les dossiers des personnes qui cherchent un emploi, a également été actif cette année. Les membres du comité exécutif ont tous été élus par acclamation. L'assemblée s'est terminée par un excellent repas marocain.



AEFO-PAPSP (103)

Plusieurs membres ont assisté à leur assemblée annuelle à North Bay, le 29 mai. Comme l'unité comprend entre autres des secrétaires, des aides-éducatrices et des aides-éducateurs, des aides-éducatrices à la petite enfance, des techniciens en informatique et des orthophonistes, l'élément rassembleur est réellement la convention collective. Selon la présidente, Caroline Brazeau, les membres présents ont chaudement discuté d'un changement important aux Statuts et Règlements, qui a fini par être adopté : il n'y a plus de limite au nombre de mandats consécutifs des personnes élues au comité exécutif et à la présidence. Il y a également eu des discussions concernant les deux catégories d'aides-éducatrices et d'aides-éducateurs – soutien physique et appui à l'élève. Une évaluation d'emploi doit se faire à ce sujet par un comité paritaire de l'AEFO et du conseil scolaire. Et enfin, les deux conseillères Suzanne Michel-Arbour et Brigitte Levac ont été réélues au comité exécutif.

Caroline Brazeau, présidente de l'unité 103.

Redéploiement des agentes et des agents

L'AEFO a procédé à un redéploiement des agentes et des agents qui sera en vigueur à compter de septembre 2013. Ce changement était nécessaire afin d'offrir un meilleur service au plus grand nombre de membres.

Départs

AEFO-Nord-Est pub. (56)

Agente dévouée qui prenait son travail à cœur, **Diane Beauparlant-Turpin** va beaucoup manquer aux membres. En cinq ans, elle aura établi de bonnes relations avec les membres. Elle était efficace et répondait très rapidement aux questions des membres, qualités qu'elle pourra certainement utiliser dans ses nouvelles fonctions de présidente de l'unité.

AEFO-Nord-Est cath. (60A)

Agent par intérim depuis un an, Guy Harrold s'est toujours assuré de prendre le temps nécessaire et de faire une recherche exhaustive afin de trouver la meilleure solution possible pour les membres. Il retourne enseigner à l'école catholique Saints-Martyrs-Canadiens à Iroquois Falls. Ce sera maintenant au tour des élèves de profiter de son excellent sens de l'humour!

Réaffectations

Bienvenue à Gilles Auger, qui sera l'agent de l'unité AEFO-Nord-Est pub. (56), AEFO-Nipissing cath. (60B) et AEFO-PAPSP (103), et à Nathalie Jacques-Lewis, qui sera l'agente de l'unité AEFO-Nord-Est cath. (60A) et AEFO-Grand Nord-Ouest cath. (62).

Une agente prend sa retraite

Sylvie F. Héroux, de l'unité AEFO-Centre-Sud et Sud-Ouest pub. (58), est sans contredit une passionnée. Engagée au sein de l'AEFO depuis plus de quinze ans, elle s'est dévouée sans compter pour trouver la meilleure solution possible aux défis des membres. Selon le président sortant, Sylvio Smith, « c'était un plaisir de voir son ardeur lorsqu'il était question de faire respecter les droits des membres ». L'AEFO lui souhaite une excellente retraite!



Deux unités, l'AEFO-Nipissing cath. (60B) et l'AEFO-PAPSP (103), ont décidé de participer ensemble à une réception qui a eu lieu à North Bay le 31 mai. Parmi les personnes présentes : des membres réguliers, des membres suppléants, quelques membres à la retraite, une directrice d'école, et la directrice d'éducation du Conseil scolaire catholique Franco-Nord, Monique Ménard et son président, Ronald Demers. Sur la photo, à gauche, Caroline Brazeau, présidente de l'unité 103 et Denis Bonin, à droite, président de l'unité 60B, ont souligné les 15 ans de service des membres de leur unité respective.

Pratiques d'embauche

enseignantes suppléantes et enseignants suppléants (ES)

Liste d'ancienneté

Comment est constituée la liste d'ancienneté?

- ▶ L'ancienneté est calculée à compter de la date la plus récente à laquelle le nom de l'ES a été inscrit sur la liste de suppléance du conseil.
- ▶ La liste d'ancienneté doit indiquer en ordre décroissant le nom des enseignantes suppléantes et des enseignants suppléants inscrits.
- ▶ Si deux personnes ou plus ont exactement le même niveau d'ancienneté, un tirage a lieu en présence de la représentante ou du représentant local de l'AEFO. Les résultats du tirage déterminent l'ordre dans lequel les ES figureront sur la liste d'ancienneté.

À quel moment de l'année la liste d'ancienneté est-elle constituée?

- ▶ Le conseil scolaire doit fournir la liste d'ancienneté à l'unité de négociation le **1^{er} septembre de chaque année scolaire**.
- ▶ Le conseil doit afficher la liste d'ancienneté sur le tableau de l'AEFO situé dans chaque lieu de travail au plus tard le **30 septembre de chaque année scolaire**.

Peut-on s'inscrire sur la liste de plus d'un conseil scolaire?

- ▶ Oui. Les ES peuvent s'inscrire à la liste de plus d'un conseil scolaire.

Long terme

Comment la liste de placement du personnel suppléant à long terme est-elle constituée ?

- ▶ Les enseignantes suppléantes et les enseignants suppléants peuvent demander une entrevue afin d'être inscrits sur la liste de suppléance à long terme, s'ils se conforment à deux conditions :
 - Avoir accumulé au moins dix mois d'ancienneté auprès du même conseil scolaire;
 - Avoir fait de la suppléance au sein du conseil pendant au moins 20 jours entiers au cours d'une période de 10 mois, dans les cinq ans qui précèdent immédiatement le jour de la demande.
- ▶ Si vous ne réussissez pas l'entrevue et n'obtenez pas une place sur la liste de placement à long terme, vous pouvez demander au conseil scolaire :
 - Un compte rendu de l'entrevue;
 - Des recommandations en matière de perfectionnement professionnel en vue d'une inscription future sur la liste.
- ▶ Le compte rendu doit provenir de la personne qui a donné l'entrevue ou du panel d'entrevue et doit se faire lors d'une rencontre en face à face dans un délai raisonnable.
- ▶ Vous demeurez sur la liste d'ancienneté et pouvez faire de la suppléance à court terme.

Embauche de suppléance à long terme

L'inscription à la liste des ES à long terme est une étape essentielle qui vous permet de présenter votre candidature à tout poste à long terme affiché sur le site Web du conseil scolaire.

- ▶ Le conseil scolaire embauche une ou un ES dans l'ordre suivant :
 - Les enseignantes ou les enseignants surnuméraires ou excédentaires (ou selon le terme équivalent de la convention collective) par ordre d'ancienneté;
 - Les enseignantes suppléantes ou les enseignants suppléants ayant le plus d'ancienneté, qui possèdent les qualifications et qui répondent aux exigences du poste.

Si aucune candidate ou aucun candidat n'accepte le poste ou ne possède les qualifications nécessaires, le conseil scolaire affiche le poste et le comble au moyen de la liste des enseignantes suppléantes et des enseignants suppléants de l'unité de négociation.

EXCEPTIONS – Unités 56, 57 et 61

Pour les conseils scolaires des unités 56, 57 et 61, les deux sections ci-dessus (Liste d'ancienneté et long terme) ne s'appliquent pas. Ce sont les dispositions de la convention collective qui s'appliquent.

Voici ce qu'il faut savoir lorsqu'on est enseignante suppléante ou enseignant suppléant (ES). Cependant, certaines modalités varient de conseil en conseil. Veuillez contrevérifier auprès de votre agente ou de votre agent, pour savoir exactement ce qui s'applique dans votre cas.

Embauche pour postes réguliers

- ◆ Les conseils scolaires doivent afficher tous les postes d'enseignantes ou d'enseignants réguliers vacants.
- ◆ Afin de pouvoir poser sa candidature, les ES sur la liste de placement doivent :
 - avoir complété une affectation à long terme d'une durée minimale de quatre mois; et
 - n'avoir jamais reçu d'évaluation insatisfaisante.
- ◆ L'enseignante suppléante ou l'enseignant suppléant ayant le plus d'ancienneté, qui possède les qualifications, répond aux exigences du poste et est admissible à une entrevue.
- ◆ Si moins de cinq ES sont admissibles à une entrevue, le conseil scolaire peut interviewer d'autres candidates ou candidats externes jusqu'à un maximum de cinq (interne et externe).

EXCEPTIONS – Unités 56, 57 et 61

Les modalités ci-dessus sont les mêmes, sauf que tous les ES sur la liste d'ancienneté peuvent poser leur candidature.

Autres obligations du conseil scolaire

- ◆ Si vous n'êtes pas retenue ou retenu pour un poste régulier, vous pouvez recevoir un compte rendu de l'entrevue et des recommandations en matière de perfectionnement professionnel en vue d'une inscription future sur la liste.



Le temps des festivals

Festival de la francophonie - Kingston

Le festival de la francophonie 2013 à Kingston du Centre Culturel Frontenac sera rempli de surprises. Il n'est pas nécessaire de parler français pour y assister – il suffit de vouloir fêter la francophonie! Au programme, animation et spectacles pour toutes et tous ainsi qu'un marché de produits culinaires et artistiques franco-ontariens. Le 14 juin au Parc de la Confédération de Kingston, de 14 h à 20 h



Bombolessé – Mélange funk et rock au rythme brésilien et africain

Brian St-Pierre – Récipiendaire des prix Trille Or 2009 et 2011, Brian chante en famille

Bodh'aktan – Musique celtique, punk, et folklore irlandais

Info : www.centreculturelfrontenac.com/

Festival franco-ontarien - Ottawa

Du 13 au 15 juin, le Festival franco-ontarien vous fera vibrer au parc Major's Hill. Des activités pour les enfants avec Toc Toc ainsi qu'un pique-nique en vert et blanc.

13 juin : Apportez vos cuillères pour le party de cuisine avec Swing, La Bottine Souriante

14 juin : Voyage dans le temps avec les Colocs

15 juin : Traversée de l'Atlantique avec Cœur de pirate

Info : www.ffo.ca/



Le président de l'AEFO, Carol Jolin, a assisté à l'assemblée générale annuelle de l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB). Sur la photo, M. Jolin est en compagnie de Philippe Cyr, président désigné de l'AEFNB; Paul Taillefer, ancien président de l'AEFO et président actuel de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE); et Suzanne Bourgeois, présidente sortante de l'AEFNB.



Le président de l'AEFO, Carol Jolin, était présent lors de la réception Trillium d'Ottawa du Parti libéral. Sur la photo, on le voit en compagnie de la ministre déléguée aux Affaires Francophones, Madeleine Meilleur, et de Kathleen Wynne, première ministre de l'Ontario.

L'éducation physique et la santé : à moderniser!



Le programme-cadre d'éducation physique et santé (ÉPS) de l'Ontario, qui date de 15 ans, est le plus ancien au Canada. Il faudrait que ça change! L'Ontario Physical and Health Education Association (Ophea) réclame ce changement depuis longtemps. Et selon un sondage récent, les parents demandent également une éducation adéquate en matière de santé sexuelle et un programme-cadre à jour. La première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, a promis que la province se pencherait sur la question. Reste à savoir quand cela se produira. En attendant, vous pouvez « aimer » la page d'Ophea à [facebook.com/OpheaCanada](https://www.facebook.com/OpheaCanada) et suivre la discussion sur twitter.com/OpheaCanada.

Deux retraites

Une vie au service de l'AEFO



Chantal Ross a commencé sa carrière en 1976 comme secrétaire du directeur général de l'AEFO, Jacques Schryburt. Trente-six ans plus tard, elle aura connu cinq directeurs généraux, dix-sept présidentes et présidents et travaillé dans les bureaux de trois sièges sociaux. Elle devient chef de bureau en 1999. « Chantal s'est toujours acquittée de ses tâches avec professionnalisme et enthousiasme, que ce soit pour l'encadrement du personnel de soutien ou l'organisation des congrès

de l'AEFO, » affirme Pierre Léonard, directeur général de l'AEFO. Travailler pour l'AEFO aura été tout naturel pour Chantal qui a toujours eu à cœur la francophonie et la justice sociale. L'AEFO lui souhaite une excellente et longue retraite, bien méritée!

La passion du syndicalisme

À l'AEFO depuis six ans, Joanne Parent-Cuillerier a commencé sa carrière dans les écoles francophones. Syndicaliste convaincue, elle a été agente de travail puis présidente de son unité locale du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Elle a par la suite travaillé au Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CÉPEO) en tant que coordonnatrice des ressources humaines. Mais c'est à l'AEFO que Joanne a finalement atteint l'objectif professionnel qu'elle s'était tracé : travailler pour un syndicat francophone. Au bureau provincial, elle a mené de front plusieurs négociations collectives avec succès. L'AEFO lui souhaite une retraite aussi épanouie que l'aura été sa carrière, en compagnie de son époux, Jean, et de ses deux enfants, Joelle et Éric, et de son nouveau petit-fils, Luca.



... Et une nouvelle arrivée!



Mélanie Lacelle s'est engagée activement à l'AEFO dès le début de sa carrière en enseignement à Embrun, dans l'Est de la province. Dès 2005, elle a fait partie du conseil des déléguées syndicales et des délégués syndicaux et de plusieurs comités, dont le comité de négociations, et le comité du budget. Elle est déléguée syndicale de l'école élémentaire catholique Sainte-Thérèse et membre du comité exécutif local de 2008 à 2011. « Son travail d'agente pour l'unité AEFO-Est catholique (65)

lui a permis d'acquérir une expérience exhaustive en relation de travail et en négociations, » affirme le directeur général de l'AEFO, Pierre Léonard. « Le service aux membres a toujours été l'une de ses priorités. » Bienvenue au bureau provincial!

Les prochaines négos, on y pense déjà! Et vous...?

Les dernières négociations n'ont pas donné les résultats que vous espériez? Dès cet automne, faites connaître vos priorités en participant au sondage de négociation de l'AEFO, pour le personnel enseignant, pour le personnel enseignant suppléant ou pour le personnel administratif, professionnel et de soutien pédagogique. Nous vous poserons des questions-clés qui serviront à **développer des objectifs de négociation** qui répondent le plus possible à vos attentes, entre autres sur les salaires, les congés de maladie, les journées pédagogiques.

Comme en 2011, le sondage sera mené uniquement de façon électronique.

L'AEFO a-t-elle votre adresse courriel personnelle?

Oui. C'est parfait, vous recevrez toute l'information pertinente sur le sondage dès cet automne!

Non. Contactez-nous dès aujourd'hui! Deux façons rapides de nous fournir votre adresse courriel :

- Envoyez un courriel à aefoservice@aefo.on.ca.
- Contactez Sabrina Osborne au **613 244-2336** ou **1 800 267-4217**.

Chères lectrices, chers lecteurs,

Ce numéro est le dernier de la saison 2012-2013 du bulletin En Bref. Le prochain sera chez vous à la mi-septembre et il sera quelque peu différent. D'abord son allure sera complètement changée. Avec ses courts articles, ses chroniques, ses ressources et ses photos nous continuerons la tradition longue de plusieurs décennies soit de vous apporter vos nouvelles syndicales.

Quels sont mes droits et les réflexions du président seront toujours au menu. Mais il y aura des surprises. À l'aube du 75^e anniversaire de l'AEFO nous exploiterons notre riche patrimoine pour vous proposer des capsules inusitées.

Et bien sûr, vous et votre unité serez toujours au cœur de nos préoccupations. Merci de votre participation cette année et au plaisir. Bon été!

Nicole Beauchamp
Responsable des communications



Quels sont mes droits?

À cause d'une urgence familiale, je dois vérifier mes courriels personnels assez fréquemment. Comme j'ai un téléphone intelligent, je peux le faire discrètement et rapidement, même lorsque je suis en classe.

La technologie « prête à porter » est de plus en plus répandue. Il est plus facile que jamais de naviguer sur le Web, de télécharger des applis et de répondre à ses courriels. Mais cela ne veut pas dire que vous devriez le faire en classe.

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) à des fins personnelles ne se trouve pas dans les conventions collectives et ne fait pas partie des directives administratives de tous les conseils scolaires. Cependant, cette « zone grise » ne vous donne pas la permission de naviguer sur le Web alors que l'employeur vous a engagée ou engagé pour faire un travail spécifique. De la même manière, un enseignant ne peut pas lire un magazine personnel en classe au lieu d'enseigner, et une suppléante ne peut pas vérifier ses courriels pendant les heures de classe pour trouver son prochain poste.

La pédagogie, la surveillance et la sécurité des élèves sont votre responsabilité. Tout ce qui vous en détourne pourrait vous exposer à des remontrances ou même à une mesure disciplinaire. Cette information serait ajoutée à votre dossier et pourrait avoir des conséquences indésirables.

Par contre, dans le cas d'une urgence personnelle, vous pouvez vous adresser à la direction et demander son appui et sa compréhension. Sans entrer dans les détails, vous pouvez lui demander de vous aviser si vous avez un appel urgent alors que vous êtes en train d'enseigner.

Des projets plein la tête

Connaissez-vous le PALPE? Le Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant chevronné (PALPE) s'adresse aux enseignantes et enseignants d'expérience qui veulent réaliser un projet novateur. Il est financé par le ministère de l'Éducation qui le gère en collaboration avec les syndicats d'enseignement, dont l'AEFO.

Pour participer au PALPE, vous devez :

- avoir au moins cinq ans d'expérience en enseignement;
- faire partie du personnel enseignant régulier ou suppléant;
- avoir l'enseignement des élèves comme affectation principale (p. ex. titulaire de classe, enseignante-bibliothécaire ou enseignant-bibliothécaire, conseillère ou conseiller en orientation); et
- soumettre une demande individuelle ou de groupe.

Le PALPE offre du financement qui permet entre autres de défrayer le temps libéré, les ressources et les frais de voyage. Le financement varie selon l'envergure du projet et peut aller de 2 000 \$ à plus de 30 000 \$.

Commencez dès maintenant à réfléchir à un projet que vous pourriez soumettre au PALPE en novembre prochain pour l'année 2014-2015. INFO :

www.edu.gov.on.ca/fre/teacher/tllp.html



Grâce au PALPE, des idées ont vu le jour pour améliorer:

- le rendement en mathématiques des élèves en difficulté;
- les habiletés organisationnelles ainsi que la motivation des élèves; et
- la concentration et la maîtrise de soi des élèves.

« En quoi c'était différent, cette expérience? Et bien, le fait qu'il y a de l'autonomie, que ce n'est pas imposé, c'est quelque chose qui compte pour les enseignants. »

Participant au PALPE

« J'ai beaucoup aimé pouvoir partager mes idées avec mes collègues francophones. »

Participante au PALPE



Des membres de l'AEFO ont assisté à une session de formation du 15 au 17 mai à Toronto pour mener à bien leur projet du PALPE. Parmi les activités : gestion de projets, leadership et les stratégies pour partager les découvertes faites pendant le projet.



Association
des enseignantes
et des enseignants
franco-ontariens

1420, place Blair, pièce 801, Ottawa ON K1J 9L8

Tél. : 613 244-2336, 1 800 267-4217

Télex : 613 563-7718, 1 888 609-7718

Courriel : aefo@aefo.on.ca Site Web : www.aefo.on.ca



L'En Bref est un bulletin bimensuel publié par l'AEFO.

Tirage : 9 800

ISSN 0714-5578